

L'EXPANSION CATALANE EN PROVENCE AU XII^e SIÈCLE

MARTÍ AURELL I CARDONA

Autour de 1090, à la mort de Bertran, dernier comte d'Arles, la dynastie fondée par Roubaud au début du Xe siècle s'éteint par déshérence mâle. Gerbert de Gévaudan, beau-fils du comte Bertran, prend la succession à la tête de la Basse-Provence, qu'il gouverne jusqu'à son assassinat survenu vers 1110¹. Sa veuve, Gerberge, fille de Bertran, cherche alors l'appui d'une dynastie forte, apte à restaurer la puissance comtale en Provence. Son choix se porte sur la prestigieuse maison de Barcelone, qui, depuis le milieu du XI^e siècle, étend son influence au-delà des Pyrénées jusqu'au Carcassès². En février 1112, Gerberge engage une double procédure pour transmettre le titre comtal de Provence à Raimon Bérenger III (1096-1131). Elle abandonne, dans un premier temps, les droits qu'elle a hérités de ses parents et de son mari sur les comtés de Provence, Gévaudan, Carlat et Rodez à sa fille Douce. Du coup, elle écarte de sa succession son autre fille, Stéphanie, qui vient d'épouser Raimon de Baux, tête de file du plus important lignage autochtone. Dans un second temps, Gerberge donne en mariage Douce à Raimon Bérenger avec tout le domaine qu'elle lui a récemment transmis. En janvier 1113, Douce elle-même confirme la cession de ces biens à son conjoint³. Le comte de Barcelone devient ainsi comte de Provence sur le plan juridique. Il ne rencontre pas pour autant moins de difficultés dans l'exercice concret de ses nouvelles fonctions. En effet, son avènement dans les terres rhodaniennes lui crée des ennemis aussi bien en Provence qu'en dehors du comté.

1. *Affirmation progressive d'une domination*

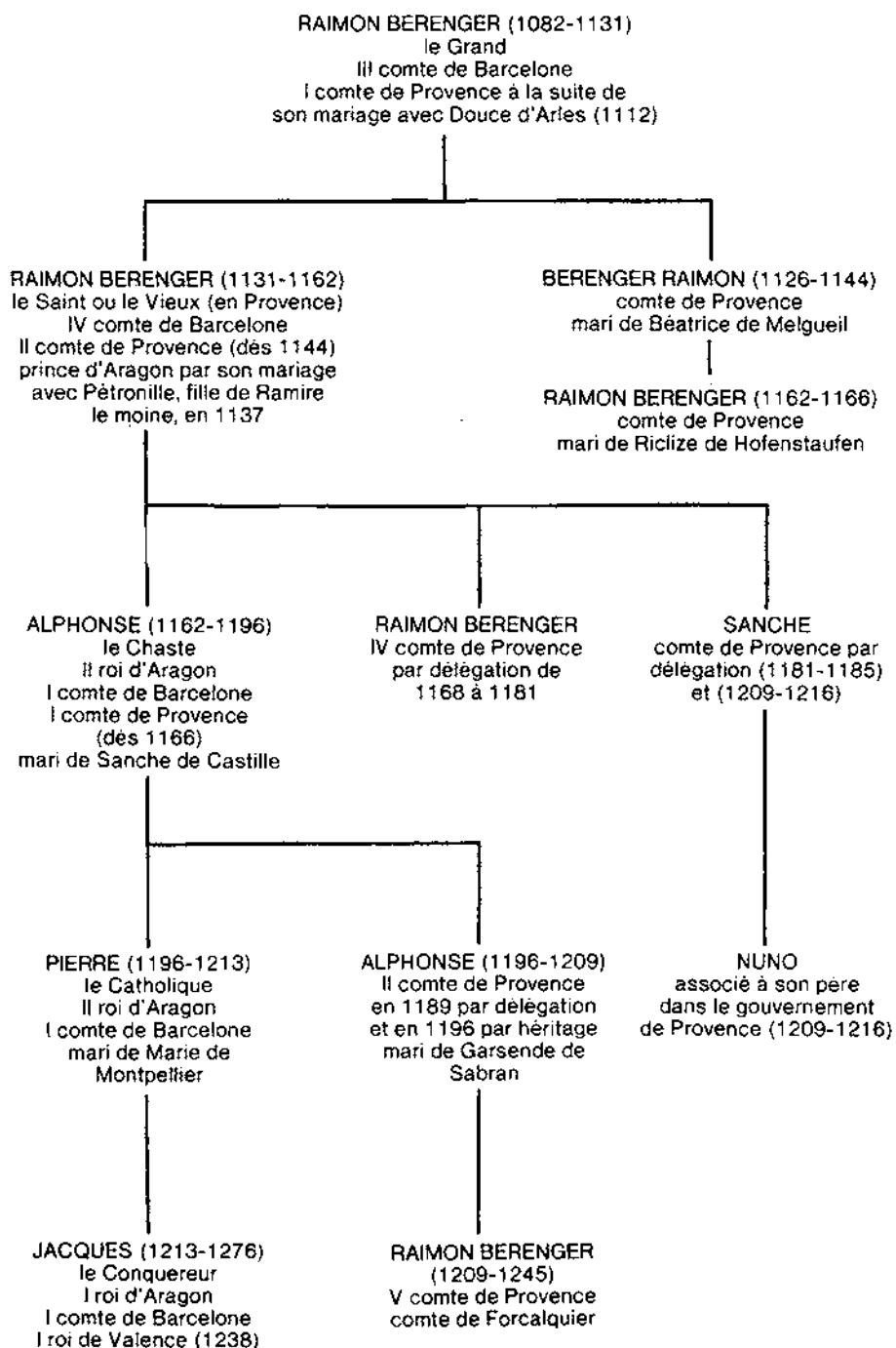
D'une part, des sires provençaux, hostiles à tout renforcement du pouvoir princier qui diminuerait inéluctablement leurs moyens d'action, s'opposent à l'avènement de Raimon Bérenger. Aussitôt arrivé en Arles, le comte de Barcelone doit affronter la famille aixoise des Brussans-Pallioli, dont la révolte vient de coûter la vie à Gerbert de Gévaudan. Il les maîtrise et soumet les pays d'Aix et de Saint-Maximin, momentanément échappés à la domination comtale. En 1116, la presque totalité des terres des félons est cédée à Raimon de Baux, beau-frère de Raimon Bérenger, dont il apparaît encore comme l'allié fidèle⁴.

¹ J.-P. POLY, *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris, 1976, pp. 318-320.

² R. d'ABADAL, «A propos de la domination de la maison comtale de Barcelone sur le Midi français», *Annales du Midi*, 1964, pp. 315-347.

³ F. MIQUEL i ROSELL, *Liber Feudorum Maior*, Barcelone, 1945-47 n.º 875 (1er II 1112), 876 (3 II 1112), 877 (13 I 1113).

COMTES DE PROVENCE DE LA MAISON DE BARCELONE



D'autre part, les membres de la maison de Toulouse, ennemie traditionnelle des Catalans dans leur expansion languedocienne, ne peuvent voir d'un bon oeil l'installation du comte de Barcelone en Provence. Vers 1121, le jeune comte Anfos Jourdain (1120-1147), rentré de Terre Sainte, combat Raimon Bérenger sur la rive droite du Rhône, à Saint-Gilles, Beaucaire et en Argence. En 1123, le comte de Toulouse se réfugie dans la ville d'Orange, que les Catalans assiègent aussitôt. Mais l'ost de la commune de Toulouse parvient à le libérer. La paix est finalement conclue le 16 septembre 1125. Par le traité qui l'entérine, Anfos Jourdain conserve une domination, plus théorique que réelle, sur le Comtat Venaisin, le comté de Forcalquier et le Dauphiné. Il garde également les villes de Beaucaire et de Vallabrègues ainsi que l'Argence septentrionale. De leur côté, le comte de Barcelone et sa femme Douce détiendront tout le territoire provençal situé entre le Rhône, la Durance, les Alpes et la mer. Ils posséderont, en outre, quelques enclaves dans le domaine du comte de Toulouse: la partie de l'Argence sise entre Fourques et Saint-Gilles et, dans le Comtat, la moitié d'Avignon et les *castra* de Sorgues, Caumont et Thor⁵. Ce premier partage, qui délimite certes nettement les assises territoriales du pouvoir de chacun des concurrents, n'efface pas pour autant d'un trait leurs anciennes rivalités.

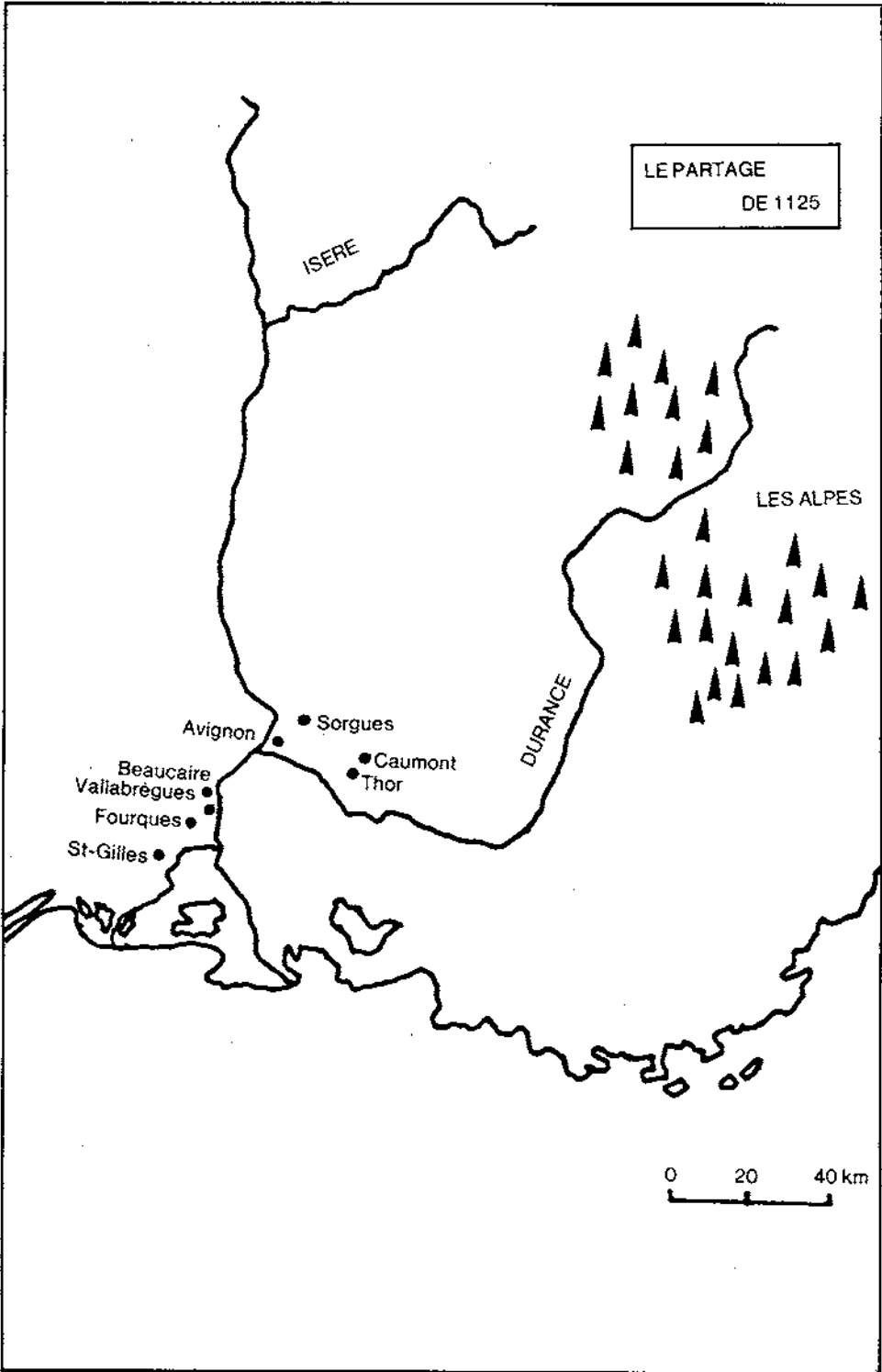
En 1131, la disparition de Raimon Bérenger III réveille à nouveau l'antagonisme entre Barcelone et Toulouse. Le mari de Douce a, sur son lit de mort, divisé son patrimoine entre son fils aîné Raimon Bérenger IV (1131-1162), devenu comte de Barcelone, et son second fils Bérenger Raimon (1131-1144), héritier de la Provence. Or, ce dernier épouse Béatrice, comtesse de Melgueil, dont le riche domaine, prisé pour son atelier monétaire, apparaît comme une nouvelle pomme de discorde dans la lutte d'influences entre les deux maisons. Seul Guilhem VI de Montpellier (1121-1149), tuteur de Béatrice, apporte dans ce nouveau conflit son appui à Bérenger Raimon⁶. Cette double entente fait pâle figure face à la puissante coalition que le comte de Saint-Gilles parvient à rassembler. Anfos Jourdain compte désormais sur la fidélité de Raimon de Baux qui convoite l'héritage de son beau-frère défunt. D'autres sires provençaux de moindre envergure, tels les Fos et les Lambesc, membres de la clientèle des Baux, rejoignent le camp toulousain. Les droits de Bérenger Raimon sur la Provence semblent d'autant plus remis en question que l'empereur Conrad III fait dresser une bulle d'or afin de confirmer les prétentions de Raimon de Baux au titre comtal. Enfin, l'élection du languedocien Raimon de Montredon (1142-1160) au siège épiscopal d'Arles permet au Toulousain d'ébranler la loyauté que les successeurs de Trophime manifestèrent à l'égard de la maison de Barcelone dès son avènement en Provence. Il ne manque plus à Anfos Jourdain que le support des flottes génoise et pisane pour faire pencher la balance de son côté au cours des opérations militaires qui se déroulent dans le littoral lacustre du Languedoc. Or le comte de Toulouse parvient à estomper momentanément les rancunes entre les deux villes ligures et toscanes, dont il rencontre les consuls à Saint-Gilles. Le 5 septembre 1143, un pacte est signé entre Toulouse, Gênes et Pise⁷. C'est précisément à la

⁴ POLY, *La Provence...* pp. 325-329.

⁵ *Ibidem*, pp. 323-325; C. DEVIC, J. VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, 1872-92, t.V n.° 478 (22 VI 1122), col. 50 (1123), n.° 492 (16 IX 1125).

⁶ *Ibidem* n.° 522 (1131/35) et n.° 546 (IX 1140).

⁷ *Liber Jurium Reipublicae Genuensis*, Turin, 1854-57, t.I, n.° 80 (5 IX 1143).



suite d'une action de la flotte génoise contre Mauguio que Bérenger Raimon trouve la mort l'année suivante⁸.

Les révoltés ne profitent toutefois guère de leur victoire. En février 1147, Raimon Bérenger IV, comte de Barcelone et frère du prince défunt, débarque à Tarascon, où il reçoit le serment de fidélité et l'hommage d'une trentaine de barons provençaux. Puis, il réalise une tournée en Provence qui le mène jusqu'aux Alpes: à Seyne et à Digne, des cérémonies similaires à celle de Tarascon sanctionnent la soumission de cinquante autres sires⁹. Cette campagne militaire du Catalan en Provence s'avère efficace. En quelques mois, il parvient à réduire la noblesse du comté qui lui était hostile: il amène notamment Raimon de Baux en captivité outre-Pyrénées. D'ailleurs, à la suite du départ d'Anfos Jourdain pour la Syrie en août 1147, les attaques toulousaines sur le comté de Melgueil et sur les frontières rhodaniennes de la Provence s'affaiblissent¹⁰. Il suffit, cependant, du retour de Raimon Bérenger en Catalogne pour que Stéphanie de Baux et ses enfants fomentent une nouvelle rébellion que le comte de Barcelone, revenu entre Rhône et Durance en été 1150, mattera sans peine. Les conditions imposées aux Baux à la suite de leur reddition sont draconiennes: cette famille met à la disposition de l'ost comtal les châteaux arlésiens de Portalodosa et de Trinquette; elle abandonne à Raimon Bérenger les biens que Raimon de Baux avait obtenus sur le patrimoine des Brussans-Pallioli en 1116; elle se dessaisit, enfin, des mauvaises coutumes perçues sur le commerce du Rhône¹¹.

Il faut, néanmoins, au comte deux guerres encore pour venir à bout des menées séditieuses des Baux et de leur clientèle. En 1155, forts d'une confirmation de la bulle d'or de Conrad III, émanant de la chancellerie de Frédéric Barberousse, Stéphanie et ses fils prennent à nouveau les armes. Leurs raids partent du *castrum* de Trinquette, que Raimon Bérenger conquiert finalement. En 1162, probablement à la suite d'une seconde sédition, le comte de Barcelone assiège et réduit la forteresse de Baux. Ce dernier sursaut de la part des descendants de Raimon de Baux semble d'autant plus désespéré que Frédéric Barberousse abandonne leur cause au profit de la dynastie barcelonaise. Le mariage entre Riclize, nièce du Staufen, et Raimon Bérenger (1150-1166), fils de Bérenger Raimon et neveu du comte de Barcelone, vient alors d'être stipulé. Oncle et neveu prennent en août 1162 la route pour Turin où ils devraient rencontrer l'empereur. Mais la mort surprend Raimon Bérenger IV à Borgo San Dalmazzo¹².

Raimon Bérenger, comte de Provence, se rend, au retour de son voyage piémontais, à Barcelone pour assurer la tutelle d'Alphonse Ier (1162-1196), héritier de la couronne d'Aragon¹³. Après l'avoir confié à un conseil de régence, il rentre en Provence et prépare une campagne militaire pour soumettre la partie orientale du comté. Il obtient, d'abord, la neutralité des Génois par un traité de paix conclu en Arles en octobre 1165¹⁴. Puis, il conduit son ost jusqu'à Grasse, où il

⁸ POLY, *La Provence...* pp. 334-338; E. SMYRL, «La famille des Baux (Xe-XIIe siècles)» *Cahiers du Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes*, 1968, p. 36.

⁹ *Ibidem* P.J. 6 (II 1147); POLY, *La Provence...* pp. 336-339.

¹⁰ DEVIC, VAISSETTE, *Histoire...* t.V n.° 5 (VIII 1147).

¹¹ SMYRL, «La famille...», PJ 8-12 (IX 1150).

¹² *Ibidem* PJ 19 (23 II 1162), 20 (1162 ?), 21 (18 VIII 1162).

¹³ Telle est du moins la version des *Gesta Comitum Barchinonensium* (RHF XII p. 379); mais, en fait, aucun document catalan de la période ne présente la souscription de Raimon Bérenger de Provence.

¹⁴ *Liber Jurium...* t.I n.° 245 (X 1165).

confirme les possessions de l'évêque d'Antibes, l'un des alliés les plus sûrs du comte de Provence dans cette région¹⁵. Enfin, il attaque Nice, ville périphérique et insoumise. Au cours du siège qui se déroule devant ses murailles au printemps de 1166, Raimon Bérenger est mortellement blessé d'un tir d'arbalète¹⁶.

Le problème de la succession au trône de Provence fait resurgir la question de la prépondérance méridionale avec une acuité nouvelle. Raimon V (1149-1194), comte de Toulouse, profite de l'occasion offerte par la mort prématurée de Raimon Bérenger pour faire valoir les droits qu'il s'est procuré sur le comté à la suite d'une politique matrimoniale avisée. En octobre 1165, des fiançailles ont été conclues qui lient son fils Raimon à Douce, fille unique de Raimon Bérenger de Provence. Aussitôt la nouvelle de la mort de ce dernier connue, Raimon V répudie Constance, soeur de Louis VII, et épouse Riclize, veuve du comte de Provence¹⁷. Cependant, le conseil de régence d'Alphonse Ier n'entend pas laisser échapper le pays situé entre Rhône et Durance de l'orbite catalane. Le 16 avril 1166, la présence du jeune comte-roi est attestée en Avignon¹⁸. Les combats entre gens de Toulouse et de Barcelone ravagent une fois de plus l'Argence et la Camargue.

Dans le cadre de ce nouveau conflit, le roi d'Aragon dispose de quelques atouts maîtres. Outre l'appui séculaire au seigneur de Montpellier, il s'attire, tout d'abord, la confiance de l'épiscopat provençal. L'archevêque d'Arles lui cède notamment ses droits sur les châteaux d'Albaron et de Fos, points stratégiques de premier ordre pour la défense de la Camargue et l'étang de Berre. Ensuite, Alphonse Ier se réconcilie pleinement avec la famille de Baux qui rejoint avec ses suites armées l'ost catalan¹⁹. Enfin, il conclut avec Rodoano, consul de Gênes, un traité de paix qui efface le vieux contentieux des dettes de Raimon Bérenger IV et le souvenir de l'expulsion des Génois du port de Tortosa qu'ils avaient contribué à conquérir. Au printemps de 1167, la flotte génoise joue notamment un rôle essentiel pour reprendre la place forte d'Albaron, occupée par Raimon V²⁰. A la fin de cette année, nul ne remet plus en doute l'installation d'Alphonse Ier sur le trône de Provence.

Une fois la stabilité de la frontière rhodanienne assurée, les luttes d'influence entre Toulousains et Catalans se poursuivent dans le Languedoc. Les opérations militaires se déroulent autour de Béziers et de Nîmes où les Trencavel, seigneurs de ces villes secouées par le mouvement communal, pratiquent l'entente soit avec Raimon V, soit avec Alphonse Ier pour venir à bout de leurs sujets révoltés²¹. Le renversement d'alliances est aussi de mise auprès de la République de Gênes qui passe au camp toulousain et soumet Montpellier, tête de pont de la percée catalane en Languedoc, à un blocus rigoureux²². Il s'agit là d'un échec diplomatique que le comte-roi compense largement par l'hommage

¹⁵ G. DOUBLET, *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, Monaco-Paris, 1915, n.° 83 (19 I 1166) et 84 (6 VIII 1166).

¹⁶ *Gesta...* RHF t.XII, p. 363.

¹⁷ MIQUEL, *Liber...* n.° 898 (X 1165); d'ABADAL «A propos...», p. 335.

¹⁸ Archives Dép. de Vaucluse 1 G 15 f° 113v°-114 (13 IV 1166).

¹⁹ *Gesta...* p. 379.

²⁰ Arxiu de la Corona d'Aragó, Pergamins d'Alfons Ier n.° 42 (IV 1167), 47 (X 1167). *Liber Jurium...* t.I, n.° 253 (2 V 1167).

²¹ J. VENTURA, *Alfons el Cast, el primer comte-rei*, Barcelone, 1961, pp. 112-114.

²² G. PISTARINO, «Genova e l'Occitania nel secolo XII», *Actes du Ier Congrès historique Provence-Ligurie*, Aix, 1966, p. 119.

que lui prête Marie, comtesse du Béarn, en 1170, peu de temps avant son mariage avec Guillem Ramon de Montcada, membre fidèle de l'entourage d'Alphonse Ier. En octobre 1175, Centol, comte de Bigorre, devient à son tour l'homme du comte de Barcelone. Alphonse Ier menace ainsi le flanc occidental du domaine toulousain²³. Ces nouvelles données de l'échiquier politique occitan, unies à l'opposition croissante du patriciat urbain que Raimon V rencontre à Toulouse, préparent une trêve à laquelle Henri II Plantagenêt apporte son arbitrage²⁴. La paix est finalement conclue le 18 avril 1176, dans l'île de Jarnègues, située sur le Rhône, entre Tarascon et Beaucaire. A cette occasion, les parties s'engagent à respecter les frontières délimitées par le traité de septembre 1125. Raimon V renonce notamment à tous les droits qu'il pourrait détenir sur la Provence, le Gévaudan et le Carlat à la suite de son mariage avec Riclize. Il abandonne également ses conquêtes dans le comté de Melgueil et la motte d'Albaron. En échange, Alphonse Ier lui rend ce qu'il a pris sur son domaine dans le Gévaudan et promet de lui verser trente-et-un mille marcs d'argent²⁵.

Dégagé du souci de la guerre contre le comte de Toulouse, Alphonse Ier, secondé par ses frères Raimon Bérenger (1168-1181) et Sanche (1181-1216), se propose de reprendre en main la Provence orientale. En été 1176, il entame une campagne qui rappelle sur bien des points celle que son oncle réalisa dix ans auparavant. En juin 1176, il se trouve à Grasse, où il confirme à nouveau les privilèges du consulat et de l'évêque antibois, dont il appuie la politique qu'ils mènent à l'encontre des seigneurs de cette ville²⁶. Puis, il chevauche avec son ost vers Nice, cité rebelle où Raimon Bérenger de Provence avait perdu la vie. Des délégués niçois sortent toutefois à sa rencontre pour lui demander la paix, avant que ses troupes ne franchissent le Var. Le prix de cette réconciliation est lourd, même si le roi accepte de confirmer les institutions consulaires de Nice. Les consuls sont punis d'une amende de vingt-cinq mille sous et promettent de payer chaque année deux mille sous à titre d'albergue. Le nombre de sergents que la ville fournira à l'ost comtal pour ses expéditions s'élève à cent cinquante²⁷. En automne, le roi d'Aragon poursuit son périple jusqu'à Digne²⁸. Ayant renforcé sa domination à l'est du comté, Alphonse Ier délègue sa seigneurie sur son domaine occitan à son frère Raimon Bérenger, devenu officiellement comte de Provence en décembre 1178, et à son procureur, le Montpellierain Gui Guerejat. A l'époque, le pouvoir des Catalans entre Rhône et Durance semble complètement rétabli. Pour mieux marquer cette domination, le comte de Barcelone déconseille à son frère de rendre l'hommage pour la Provence à Frédéric Barberousse, roi d'Arles et de Bourgogne²⁹. L'absence de Raimon Bérenger au couronnement de l'empereur, que l'archevêque d'Arles officie à Saint-Trophime le 30 juillet 1178/³⁰, témoigne bien de cet état d'esprit des Catalans, fiers d'avoir assis leur puissance dans un pays dont ils sont les maîtres incontestés.

²³ VENTURA, *Alfons...* pp. 164-165.

²⁴ J. BOUSSARD, *Le gouvernement d'Henri II Plantagenêt*, Paris, 1956, p. 472; Archives Dép. des Bouches-du-Rhône, B 278 (11 II 1173).

²⁵ MIQUEL, *Liber...* n.° 899 (18 IV 1176).

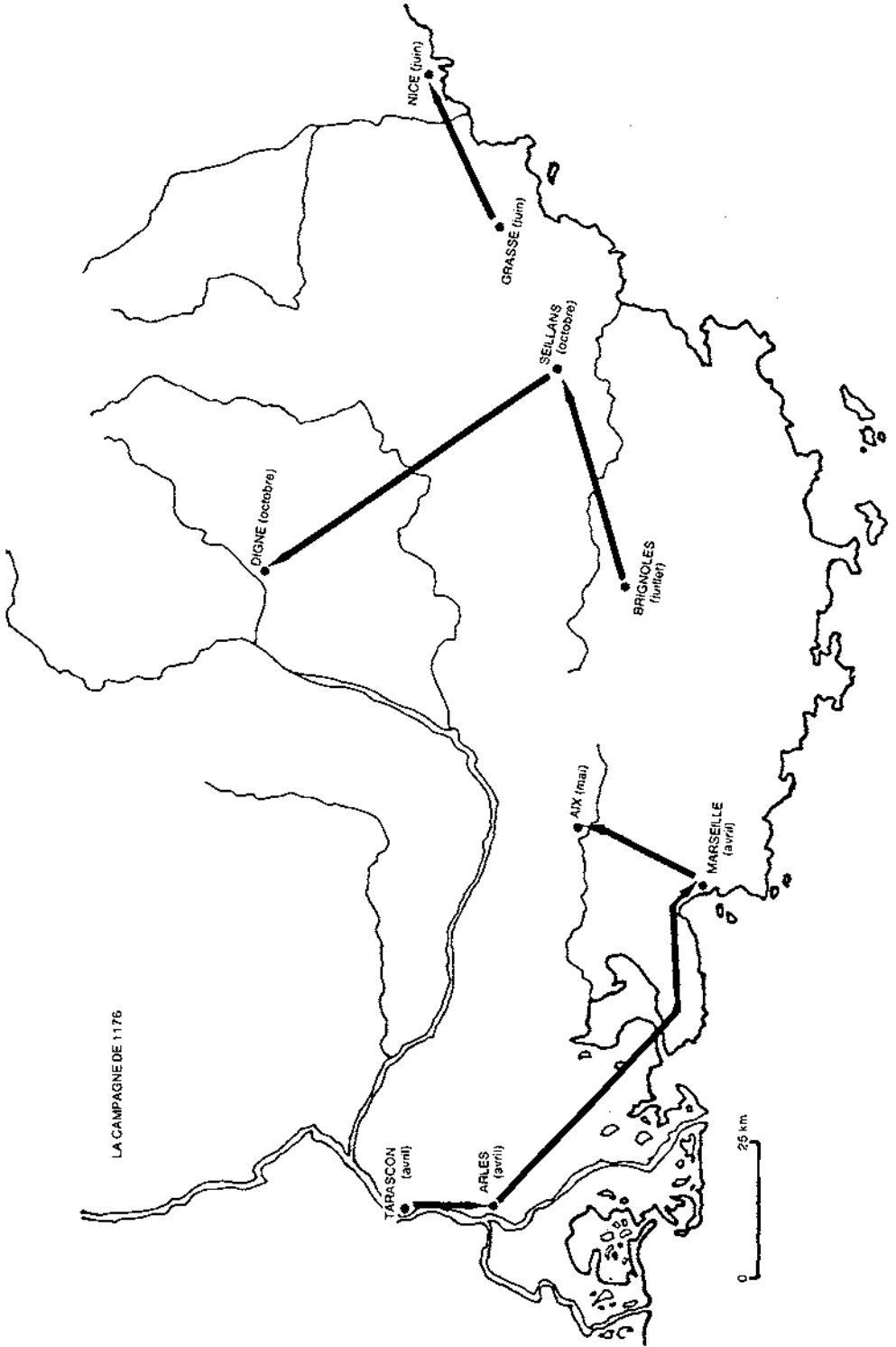
²⁶ DOUBLET, *Recueil...* n.° 90 (1176), 91 et 92 (VI 1176).

²⁷ MIQUEL, *Liber...* n.° 893 (VI 1176).

²⁸ Archives Dép. des Bouches-du-Rhône, 56 H 4413 (X 1176).

²⁹ *Ibidem*, B 289.

³⁰ M. PACAUT, *Frédéric Barberousse*, Paris, 1967, p. 274.



En 1179, la guerre contre le comte de Toulouse éclate à nouveau. A l'issue du III^e Concile du Latran qui condamne le catharisme et décrète la confiscation des biens des hérétiques, les vicomtes de Nîmes et de Béziers, suspects de connivence avec les parfaits, abandonnent la fidélité vis-à-vis de Raimon V, redoutant qu'il n'exproprie leurs domaines³¹. Bernat Atton et Roger Trencavel cherchent alors la protection d'Alphonse I^{er} à l'égard duquel ils s'engagent au cours d'une cérémonie de remise en fief de leurs terres. D'autres seigneurs languedociens suivent leur exemple³². Raimon V riposte par l'invasion de la vicomté de Narbonne. Raimon Bérenger remplace son frère Alphonse I^{er}, rentré en Catalogne, à la tête de son ost et des grands de Languedoc jusqu'à son assassinat par les hommes d'Ademar de Murviel le jour de Pâques de 1181. Les représailles du comte-roi ne se font pas attendre: il rassemble ses hommes, traverse les Pyrénées, prend le château de Murviel, assiège Fourques, place forte toulousaine située en Argence, et menace même la ville de Toulouse. Puis, il prête main-forte à Henri II, occupé à mater une nouvelle révolte de ses fils, qui cherchent l'alliance de Raimon V³³.

En mars 1183, Alphonse I^{er} inféode les comtés de Rodez, du Gévaudan et du Carlat à son frère cadet Sanche, qui avait reçu préalablement la Provence³⁴. Or, quelques mois plus tard, Sanche trahit de façon inattendue son aîné. Il conclut, en effet, un pacte avec la République de Gênes, Raimon V et Guilhem de Forcalquier pour lutter contre Alphonse I^{er} et prendre la ville de Marseille³⁵. Ce traité reste sans lendemain. En 1185, le roi d'Aragon, de retour dans le Languedoc, renouvelle la paix de 1176 avec le comte de Toulouse. Il dépose Sanche, laissant les affaires provençales entre les mains du comte de Foix, Roger Bernat (1149-1188).

En automne 1189, Alphonse I^{er} revient dans le comté. A cette occasion, il est accompagné par son fils cadet Alphonse II (1196-1209), nouveau comte. La Provence orientale occupe encore la comte-roi. Boniface de Castellane tient tête à ses agents dans son domaine préalpin. Pour le combattre, Alphonse I^{er} conquiert les *castra* de Salernes, Comps et Moustiers, avec l'aide des hommes de Blacas d'Aups, son support le plus fidèle dans cette région. Boniface vient finalement se soumettre à Grasse, où le roi reçoit son serment de fidélité. Alphonse I^{er} pousse ensuite ses troupes jusqu'à la ville de Nice, dont il confirme les privilèges et dont il s'assure la loyauté des consuls³⁶. Au retour de sa campagne, le 26 janvier 1190, le comte-roi renoue avec Raimon V dans l'île de Jarnègues. Les deux princes signent alors un traité de paix d'après lequel Alphonse I^{er} reconnaît de façon implicite les droits que le comte de Toulouse lui a usurpés sur la motte d'Albaron et le comté de Melgueil; en échange, le roi d'Aragon jouira de ses nouvelles conquêtes dans l'évêché de Rodez et dans le Gévaudan. Dans ce traité, la qualité des arbitres nommés pour résoudre les problèmes au sujet d'autres revendications territoriales, qui pourraient surgir entre les deux anciens belligérants, répondent plus que jamais à une volonté de réconciliation³⁷.

³¹ D'ABADAL, "A propos...", pp. 339-341.

³² MIQUEL, *Liber...* n.° 854-858 (X 1179).

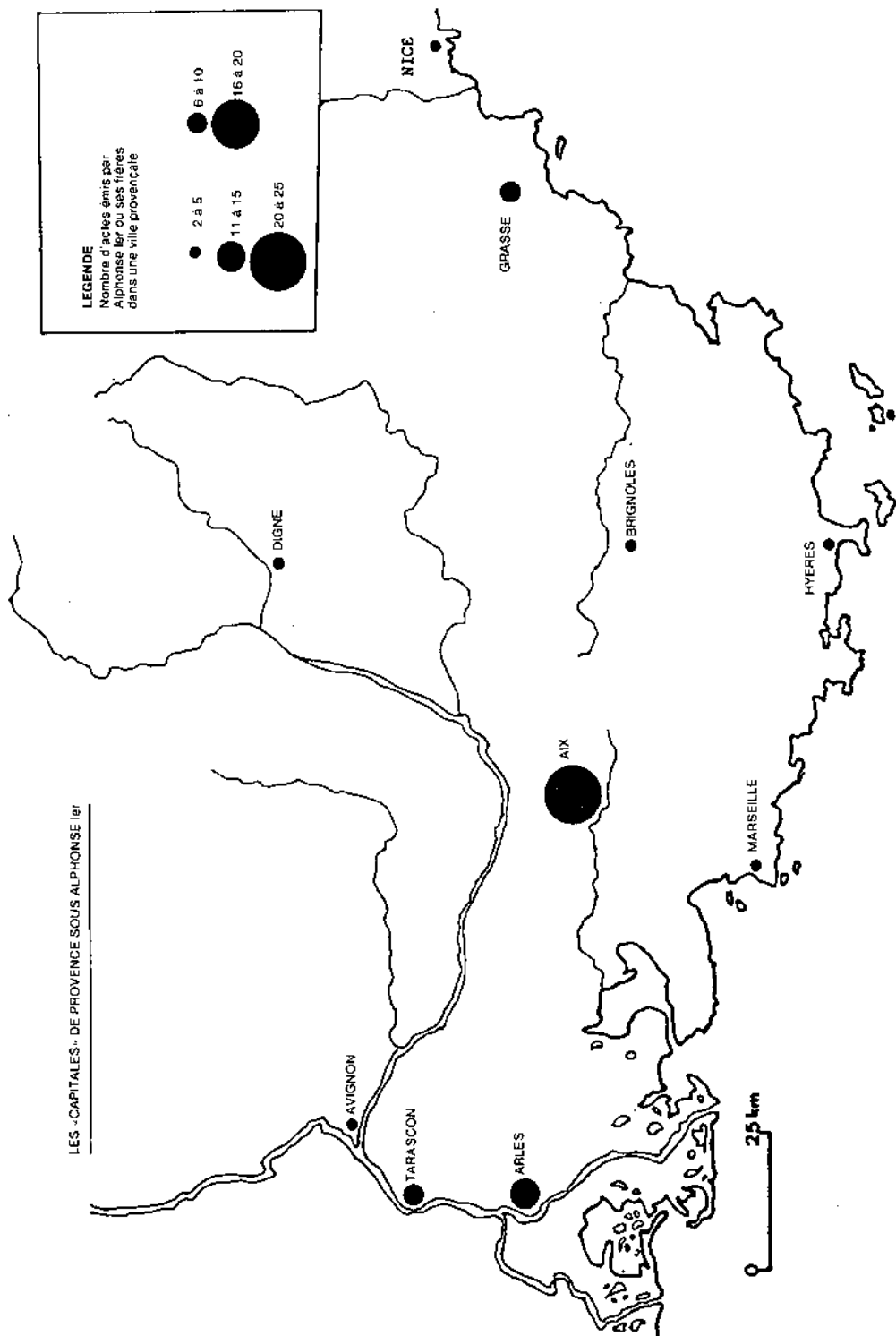
³³ VENTURA, *Affons...* pp. 198-202; DOUBLET, *Recueil...* n.° 103 (V 1181); DEVIC, VAISSETTE, *Histoire...* t.VIII, col. 382 (III 1185).

³⁴ Arxiu de la Corona d'Aragó, Pergamins d'Alfons I^{er}, n.° 364.

³⁵ *Liber Jurium...* t.I, n.° 313 (1184); PISTARINO, «Genova...», p. 123.

³⁶ DOUBLET, *Recueil...* n.° 119 (X 1189) et 121 (26 X 1189).

³⁷ H. de GERIN-RICARD, E. ISNARD, *Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants*, Monaco-Paris, 1926, n.° 288 (26 I 1190).



Deux affaires majeures occupent les Catalans de Provence au cours de la dernière décennie du XII^e siècle. La première concerne l'annexion du comté de Forcalquier au domaine bas-provençal de la maison de Barcelone. En juillet 1193, Alphonse I^{er} conclut la paix avec Guilhem de Forcalquier, allié traditionnel du comte de Toulouse. Guilhem donne par la suite la main de sa fille Garsende et tout le comté de Forcalquier en dot à Alphonse II. La seconde affaire concerne Marseille. Jaloux de la puissance de la commune de la ville phocéenne, Alphonse I^{er} songe à y établir sa domination. Pour assurer la relève des vicomtes de Marseille dont le pouvoir s'efface au profit de la confrérie de cette cité, il passe un accord avec Guilhem et Uc de Baux. Ce dernier doit, en effet, recevoir la ville vicomtale en dot de son mariage avec Azalaïs, fille d'Uc Jaufre, dernier descendant laïc de la famille des seigneurs de Marseille. En juin 1193, Alphonse I^{er} et les Baux se partagent ainsi leurs futurs droits sur la ville phocéenne. Il s'agit là d'un marché trop vite conclu car, malgré le siège que le roi met devant les murs de la cité, le patriciat urbain envahit le monastère de Saint-Victor, prend son abbé Roncelin, frère du vicomte Barral récemment décédé, et le marie d'office à Azalaïs. Du coup, les prétentions d'Alphonse I^{er} et des Baux sur la cité son écartées³⁸. Mais si le comte-roi a pu envisager une campagne militaire contre Marseille, c'est parce que depuis quelque temps la guerre contre le comté de Toulouse a été abandonnée.

La paix du 26 janvier 1190 représente un tournant décisif dans les relations catalano-toulousaines. Elle est l'épilogue d'une lutte plus que séculaire. Raimon V, trop occupé par le mouvement communal de Toulouse, se désintéresse désormais des affaires provençales. Il meurt en 1194, deux ans avant Alphonse I^{er}. Aussi bien son fils Raimon VI (1194-1222) que Pierre II (1196-1213), roi d'Aragon et comte de Barcelone, et Alphonse II, comte de Provence, enfants d'Alphonse I^{er}, mènent une politique commune en Occitanie. A l'époque de la première croisade albigeoise, ils tentent ensemble d'arrêter la poussée française. Mais la défaite de Muret et le vide de pouvoir qu'elle entraîne en Catalogne et en Provence, n'encourage guère les comtes de Barcelone à poursuivre l'aventure méridionale. Le nouveau roi d'Aragon, Jacques I^{er} (1213-1276) supplée à ce désintéressement provençal par ses conquêtes dans l'*Hispania* musulmane. Son cousin germain Raimon Bérenger V (1209-1245), comte de Provence, apparaît vers 1230 comme le plus pro-capétien des princes de Midi. Il devient ainsi un des plus solides appuis de la politique de Saint Louis qui vise à étendre l'influence de sa dynastie jusqu'aux rives de la Méditerranée et les Pyrénées. En 1245, la succession de Charles d'Anjou au trône de Provence montre jusqu'à quel point les relations catalano-provençales se sont progressivement interrompues au cours de la première moitié du XIII^e siècle. Il n'en était pas allé de même au XII^e siècle où les Catalans consacraient leurs efforts à maîtriser l'espace et la société de Provence.

2. *Main-mise sur un espace*

L'étude événementielle par laquelle nous avons commencé notre communication évoque les difficultés que les Catalans rencontrèrent pour étendre leur domination sur une grande partie de l'espace provençal. En 1112, le pouvoir

³⁸ Archives Dép. des Bouches-du-Rhône, B 295 (VII 1193); V.-L. BOURRILLY, *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille des origines jusqu'à la victoire de Charles d'Anjou (1264)*, Aix, 1926, pp. 38-39.

comtal ne semble, en effet, guère respecté si ce n'est dans la vallée du Rhône. La ville du delta devient ainsi le point de départ de la reprise en main de tout le comté. Les Catalans y établirent leur résidence principale lors de leurs séjours en Provence, s'installant dans le palais de la Trouille. En outre, ils détiennent en Arles des droits très étendus sur le commerce rhodanien et sur l'arrière-pays de cette ville. Trinquetaille, dont les Baux possèdent le *castrum*, n'échappe plus à leur contrôle après l'écrasement de cette famille au milieu du XII^e siècle. Enfin, tandis que les Barcelonais poursuivent leurs luttes en Argence, Camargue et Bas-Languedoc contre le comte de Toulouse, la situation stratégique d'Arles justifie largement le rôle de « capitale » de Provence qui est dévolu à cette ville jusqu'au dernier quart du XII^e siècle³⁹. Toutefois, les forces qui se disputent le commandement d'Arles sont trop nombreuses et puissantes pour que le comte songe à s'y établir de façon durable. Les luttes entre l'archevêque, les consuls, les Baux et les Porcelet annoncent, sous les premiers comtes de la dynastie barcelonaise, l'âpreté du mouvement communal arlésien de la première moitié du XIII^e siècle. Le cas de Tarascon ressemble à celui de la cité du delta par sa situation politico-militaire. Le comte y possède un château attenant au Rhône duquel il surveille Beaucaire, cité toulousaine qui se dresse sur l'autre rive de ce fleuve⁴⁰. Le pouvoir des Catalans est mieux implanté à Tarascon, où la chevalerie fait preuve d'une grande fidélité à leur égard, que dans la ville proche d'Avignon, dont ils partagent la seigneurie avec les comtes de Toulouse et de Forcalquier. L'étude des itinéraires des comtes de la maison de Barcelone montre qu'ils se rendent rarement en Avignon. A partir de 1160, le comte de Toulouse semble, d'ailleurs, l'emporter dans la lutte d'influences pour le contrôle du mouvement communal de cette cité, ce qui rend particulièrement précaire l'emprise catalane sur Avignon⁴¹. Sans doute, cette victoire du Toulousain a-t-elle été favorisée par le fait que les Barcelonais délaissent progressivement les centres urbains du Bas-Rhône au profit d'autres cités plus orientales.

Après 1178, Aix devient la ville de choix de l'administration comtale. Les comtes y font dresser une vingtaine d'actes entre cette date et la fin du XII^e siècle, alors que seulement une douzaine ont été émis dans l'ensemble des cités rhodaniennes pendant la même période. Les raisons de cette option sont multiples. Aix se trouve, d'abord, au centre du domaine propre du comte, dont les seigneuries s'étendent principalement dans les vallées de l'Arc et de l'Argens. Les biens des Brussans-Pallioli, situés à l'intérieur de cette ville et dans son plat-pays, viennent grossir le domaine comtal autour de 1150. En outre, dans cette cité moyenne et tranquille, étrangère aux déchirements qu'Arles connaît à la même époque, le prince trouve la cadre idéal pour diriger sa politique d'expansion vers la Provence orientale, tandis que s'estompent les luttes sur les frontières languedociennes et que sa présence en Bas-Rhône n'est plus indispensable. La position géographique d'Aix, au carrefour des axes routiers les plus névralgiques du comté, est, en effet, centrale⁴². Son péage rapporte chaque année au

³⁹ Cf. les premiers chapitres de la thèse de L. STOUFF, *La ville d'Arles à la fin du Moyen-Age*, Aix, 1979 (actuellement sous presse).

⁴⁰ C. DELBECQUE, *Histoire de la ville de Tarascon depuis les origines jusqu'à l'avènement de la reine Jeanne (1345)*, thèse manuscrite de l'École des Chartes, 1929. M. HEBERT, *Tarascon au XIV^e siècle*, Aix, 1979.

⁴¹ J.-P. POLY, « De la citadelle du fleuve à la capitale de la Chrétienté (VII^e-XIV^e siècles) », *Histoire d'Avignon*, Aix, 1980, pp. 164-165.

⁴² N. COULET, *Aix-en-Provence, espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e-milieu XV^e)*, thèse multigraphiée, sous presse, Aix, 1979, pp. 2-12.

moins deux mille sous à Alphonse Ier⁴³. Enfin, sa situation convient particulièrement aux desseins politiques des Catalans, qui tentent de pacifier les nobles alpins et de neutraliser les métropoles littorales.

La proximité d'Aix et Marseille permet à Alphonse Ier et ses frères de surveiller le patriciat de la ville phocéenne, hostile à toute main-mise comtale. Le commerce de Marseille est florissant dès le dernier quart du XIIe siècle. Sa commune, qui regroupe bon nombre de marchands et artisans dans le cadre institutionnel d'une confrérie du Saint-Esprit, parvient à acheter le ville basse de Marseille à ses vicomtes à la fin de notre période. Elle grignote également quelques droits à l'évêque sur la ville haute. Les Marseillais font preuve d'un grand esprit d'indépendance à l'égard des comtes de Provence, comme le prouve l'échec de l'armée du roi d'Aragon devant ses enceintes en été 1193. Hors du rayon d'action du comte, Marseille n'est pas la Provence⁴⁴.

Une autre ville portuaire, Nice mériterait des remarques semblables, Raimon Bérenger y perd la vie sous ses murs en 1166 dans l'une des multiples campagnes menées par les comtes de la maison de Barcelone pour la soumettre. Le désir d'autonomie de Nice à l'égard du pouvoir arlésien ou aixois est d'autant plus grand qu'elle se trouve dans la sphère d'influence de la République de Gênes⁴⁵. La tentation ligure se concrétise spécialement dans le choix, autour de 1144, d'une forme de consulat dont les institutions reflètent celles des cités du nord de l'Italie⁴⁶. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que la puissante flotte de la sérénissime République dominait économiquement et militairement la côte de la Provence orientale⁴⁷. Concurrente de Nice, Grasse fait figure d'une ville plus docile vis-à-vis du comte, auprès duquel elle cherche probablement à échapper de l'emprise niçoise. L'évêque d'Antibes, dont le siège a été transféré à cette ville dès 1128, et le consulat comptent en outre sur l'appui du prince pour contrecarrer l'influence des vicomtes de Grasse dans leur cité. Les comtes de la maison de Barcelone trouvent ainsi dans Grasse le point de départ de leurs actions pour étendre leur domination dans l'aire orientale de leur principauté⁴⁸.

C'est, en effet, de Grasse que partent ou arrivent les hommes du comte lors de leurs raids contre les sires des Préalpes. L'accès à ce pays, écarté des grands axes routiers de la Provence rhodanienne et moyenne, est difficile. Ses montagnes, ses escarpements, ses chemins tortueux constituent autant d'éléments qui s'interposent entre les seigneurs locaux et l'ost barcelonais. Au fil d'une documentation discontinuée, nous entrevoyons quelques temps forts de la révolte nobiliaire dans cette région: autour de 1126, Guilhem de Moustiers, sa femme et ses enfants disputent les seigneuries de Saint-Jurs, d'Aiguines et des Salles aux représentants de Raimon Bérenger⁴⁹; en 1147, une campagne militaire mène le comte de Barcelone et ses troupes jusqu'à Digne et à Seyne⁵⁰; en 1189, Boniface

⁴³ P. de BOFARULL, *Los condes de Barcelona vindicados*, Barcelona, 1836, t.II, pp. 216-227 (XII 1194).

⁴⁴ E. BARATIER, *Histoire de Marseille*, Toulouse, 1973, pp. 66-68.

⁴⁵ M. BORDES, *Histoire de Nice*, Toulouse, 1976, pp. 65-66.

⁴⁶ A. GOURON, «Diffusion des consulats méridionaux et expansion du droit romain aux XIIe et XIIIe siècles», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1963, p. 35.

⁴⁷ PISTARINO, «Genova...», p. 119.

⁴⁸ G. GAUTHIER-ZIEGLER, *Histoire de Grasse, depuis les origines du consulat jusqu'à la réunion de la Provence à la Couronne (1155-1482)*, Paris, 1935, pp. 7-9.

⁴⁹ Archives Dép. des Bouches-du-Rhône, B 278 (15 V 1126).

⁵⁰ SMYRL, «La famille...» PJ 6 (II 1147); POLY, *La Provence...* pp. 336-338.

de Castellane tient tête aux agents du comte⁵¹; l'année suivante, Uc de Montréal s'engage à rendre le *castrum* de Rougon à Alphonse Ier, à la suite d'une guerre menée contre ses représentants⁵²; en 1195, Blacasset d'Aups s'attaque au domaine comtal, aux chemins et aux établissements religieux des basses Alpes⁵³. Ces quelques épisodes suffisent à montrer que la pénétration catalane dans le nord-est alpin de Provence semble loin d'être complète à la fin du XIII^e siècle. Cette situation rappelle celle de la frange côtière du comté, placée sous l'emprise génoise.

Il ne paraît donc pas hasardeux d'affirmer que, face au pouvoir comtal, il existe deux Provinces. Une Provence rhodanienne, fortement urbanisée, joue le rôle d'un pays docile à la pénétration catalane, surtout dès 1150, alors que la puissance des Baux s'efface. Une Provence orientale fait, en revanche, figure de région hostile et insoumise. Cependant, le développement du réseau routier, conséquence du nouveau dynamisme que retrouvent les échanges commerciaux, et la croissance de certaines villes-relais qui, comme Aix et Grasse, appuient la politique comtale, servent les intérêts de la maison de Barcelone dans son expansion vers l'est provençal⁵⁴.

3. *Contrôle d'une société*

Cette brève esquisse sur la géographie de l'implantation catalane en Provence nous a permis d'aborder le problème de l'hostilité de certaines couches sociales au pouvoir barcelonais. Si la région alpine reste trop souvent à l'écart de l'administration comtale, c'est en grande partie parce que les sires qui la contrôlent s'opposent à tout accroissement de la puissance du prince sur leurs domaines. Une étude des listes des témoins et des souscripteurs des actes qui émanent de la chancellerie comtale montre bien que le groupe des grands du comté est peu représenté dans l'entourage des membres de la maison de Barcelone. La famille des vicomtes de Marseille constitue l'une des rares exceptions à cette règle. Leur fidélité à l'égard des princes de Barcelone, qui s'inscrit dans le droit fil d'une longue tradition d'appui au comte, semble à toute épreuve. Dès 1147 surtout, les membres de cette maison fréquentent l'entourage princier. A partir de 1183, Barral de Marseille se trouve avec assiduité aux côtés d'Alphonse Ier. Entre 1190 et 1192, il devient le seul procureur autochtone de Provence, autorité suprême du comté pendant les absences du roi d'Aragon. Sa présence constante dans la cour aixoise s'explique en grande partie par un contexte politique précis: l'alliance avec le comte-roi pour arrêter la montée de la commune de Marseille. Les intérêts du propre lignage plutôt que le désir de voir s'affirmer le pouvoir comtal prime aussi bien chez les Baux alors qu'ils reviennent au parti catalan dès 1166, après un demi-siècle de luttes à l'encontre des Barcelonais. Peut-être ont-ils compris à cette date qu'il est plus sûr de tabler sur la réussite de la nouvelle dynastie comtale plutôt que sur les prétentions de Raimon V? Uc et Bertran de Baux amènent alors leur clientèle à l'ost comtal. Nous y rencontrons ainsi Guilhem de Rians, Peire de Lambesc et Cambaslongas, jadis ennemis dé-

⁵¹ DOUBLET, *Recueil...* n.° 119 (X 1189).

⁵² Archives Dép. des Bouches-du-Rhône, B 294 (II 1190).

⁵³ G. GIORDANENGO, «Documents sur l'hommage en Dauphiné et en Provence (1157-1270)», *Mélanges de l'École Française de Rome*, 1980, pp. 190-191 (II 1195).

⁵⁴ P.-A. FEVRIER, *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1964, pp. 211-213.

clarés de Bérenguer Raimon. La soumission des Fos, alliés d'antan de la famille de Baux, demeure encore à la fin du XIIe siècle douteuse. Preuve en est l'hommage qu'Amelh de Fos dut prêter à Alphonse Ier en 1196, probablement à la suite d'une rébellion manquée contre le monarque. Les mêmes hésitations se retrouvent chez les lignages de Languedoc et de Forcalquier, tels les Amic-Sabran et les Agoult-Simiane, tantôt conseillers du comte de Toulouse, tantôt fidèles des Catalans. Plus sûre semble la loyauté de deux nobles de Provence orientale, Blacas d'Aups, dont le patrimoine s'étend dans le pays de Castellane, et Guilhem de Saint-Auban, seigneur de la région niçoise. Il s'agit là de deux appuis sûrs pour les comtes dans leur expansion vers l'est. Mais la sédition de Blacasset, fils de Blacas d'Aups, montre combien l'alliance avec les grands lignages provençaux reste fragile.

La versatilité de la haute noblesse s'explique aisément. Les sires ne s'accordent, en effet, avec le comte que de façon passagère, dans les rares circonstances où les buts d'expansion patrimoniale de leur maison coïncident avec l'action du prince. Mais, en réalité, les fins des politiques comtale et nobiliaire divergent de fond en comble. La lutte contre les Brussans-Pallioli, les guerres baussenques et les révoltes alpines sont suffisamment caractéristiques du XIIe siècle provençal pour qu'il faille démontrer combien l'accroissement de la puissance princière entraîne la ruine de la haute noblesse. Les intérêts de ce groupe social et ceux du comte restent, somme toute, antagonistes.

Les comtes de la maison de Barcelone trouvent, en revanche, des appuis bien plus solides auprès de la chevalerie urbaine. J.-P. Poly a démontré, à partir de la liste d'hommages que quatre-vingt-neuf nobles provençaux prêtèrent à Raimon Bérenger vers 1113, que la presque totalité des lignages chevaleresques du Bas-Rhône, et notamment d'Arles, s'attachent à la nouvelle dynastie dès son avènement en Provence⁵⁵. Ainsi, la famille de Porcelet, issue du milieu des alleutiers d'Arles et enrichie par la croissance de son Bourg, les profits du commerce fluvial et l'exploitation du sel, apporta une aide précieuse à la réussite des comtes de Barcelone. En 1112, Jaufre Porcelet apparaît comme le seul Provençal ayant ratifié les chartes de constitution de dot et de mariage de Douce à Raimon Bérenger. Au milieu du XIIe siècle, alors que les guerres baussenques battent leur plein, les seigneurs du Vieux-Bourg d'Arles soutiennent l'action militaire des comtes avec leurs suites armées. Au cours du dernier quart du XIIe siècle, Porcel devient l'un des hommes de confiance d'Alphonse Ier: il est ainsi chargé de tâches diplomatiques fort délicates en Languedoc et le roi le nomme membre du conseil de régence de son frère Raimon Bérenger. Le concours des Porcelet est non seulement politique et militaire mais aussi financier. A plusieurs reprises les membres de cette famille accordent des prêts au comte. Alphonse Ier emprunte ainsi huit mille sous à Bertran Porcelet, somme qui représente quatre fois l'albergue versée chaque année par la ville de Nice. Cet argent vient s'ajouter aux emprunts de douze mille sous contractés jadis à l'égard des ancêtres de Bertran par Raimon Bérenger III et par Bérenger Raimon⁵⁶. D'autres chevaliers arlésiens –les Rapina, Arènes, Arvier ou la Voulte–, tarasconnais –Guilhem Raimon Gantelme–, ou avignonuais –l'avocat Elisiard–, se trouvent souvent dans l'entourage du comte. Beaucoup d'entre eux ont fait des études de droit dans les chapitres de Saint-Trophime ou de Saint-Ruf. Les chanoines Ber-

⁵⁵ POLY, *La Provence...*, pp. 326-329.

⁵⁶ M. AURELL, *La famille Porcelet et l'aristocratie provençale (972-1320)*, Thèse de 3e cycle, Aix, 1983, pp. 68-78 et 146-156.

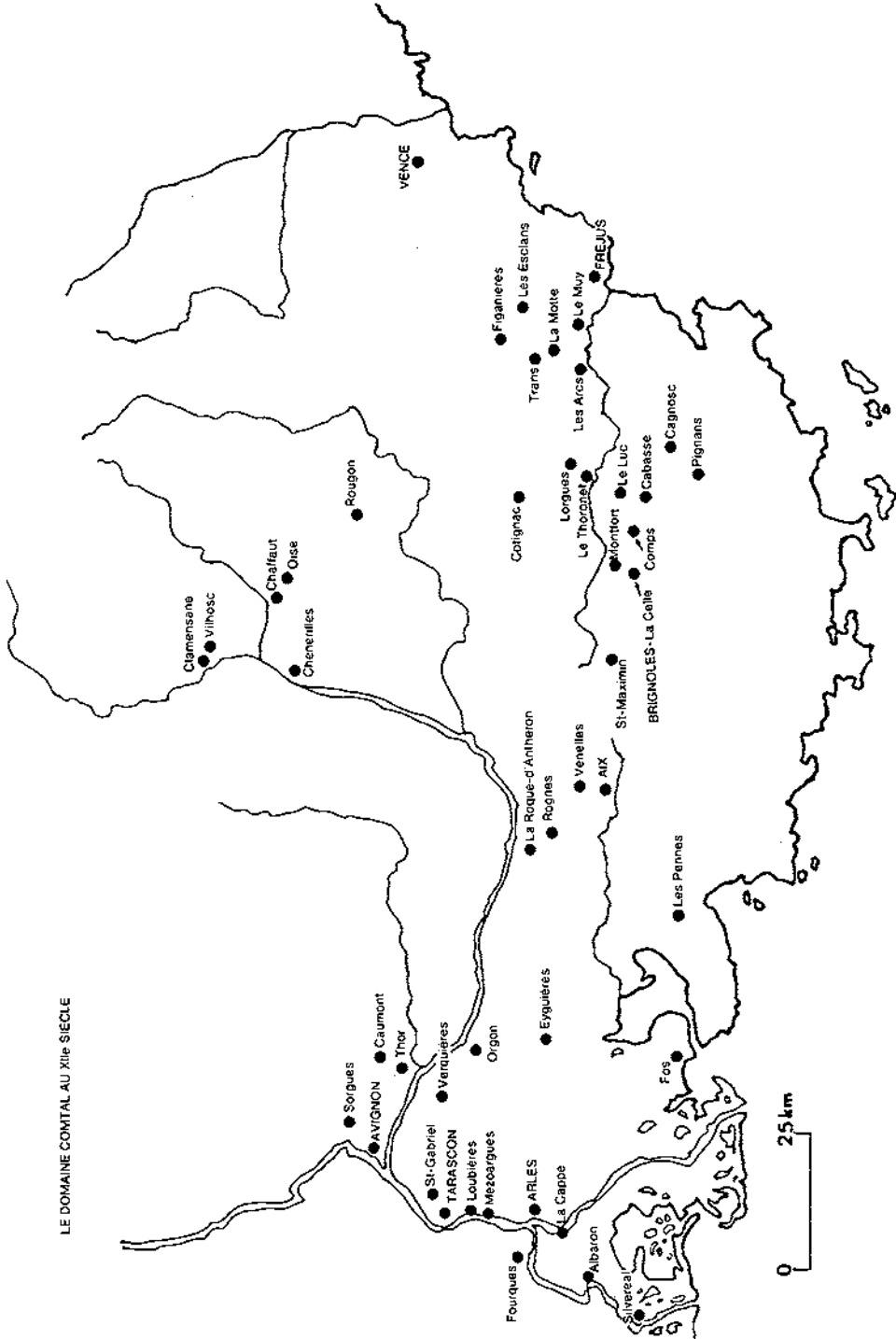
nat Auriac, doyen du chapitre d'Arles, Guilhem Barreira, sacriste de Saint-Paul et professeur à Saint-Trophime, Rainaud de Sainte-Croix, chanoine d'Arles, figurent parmi tant d'autres juristes qui conseillent les comtes ou occupent des fonctions administratives et judiciaires dans son gouvernement.

Comme les clercs que nous venons de présenter, les prélats de l'Eglise provençale se recrutent au XIII^e siècle dans la chevalerie urbaine. Les Catalans peuvent compter sur un haut clergé réformé, solidaire des nouveaux comtes dans leur tâche pacificatrice. Les archevêques d'Arles, Atton de Bruniquet (1115-1128) et Raimon de Bollène (1163-1182) apportent un soutien indéniable aux Barcelonais dans la guerre contre le comte de Toulouse. Il en va de même pour les évêques d'Avignon qui collaborent avec leurs prêtres à l'effort de guerre catalan. A partir de 1178, tandis qu'Aix devient la « capitale » du comté, l'archevêque de cette ville et les évêques d'Antibes et de Fréjus, sièges de la Provence orientale, deviennent des conseillers assidus de la cour comtale. Dans le testament d'Alphonse I^{er}, ces trois prélats sont nommés ses fidéjusseurs pour les clauses relatives aux pays situés entre Rhône et Durance. Ce choix répond bien au déplacement des centres de décision vers l'est qui caractérise la géo-politique provençale de la fin du XII^e siècle⁵⁷.

Le concours de la chevalerie urbaine et du clergé autochtones ne suffisent pas aux comtes de la nouvelle dynastie pour asseoir de façon stable leur domination. Afin d'effacer l'emprise des sires provençaux sur la société provençale, le prince doit faire appel à un personnel administratif et à un corps de représentants locaux de son pouvoir, chaque jour plus nombreux. Un bon nombre de Catalans et d'Aragonais occupent des charges politiques dans la cour comtale de Provence. Ainsi, les procureurs de Provence, véritables vice-rois dans le comté pendant les absences d'Alphonse I^{er}, proviennent souvent de la Péninsule ibérique. Guillem de Bell-Lloc détient cet office entre 1171 et 1173, date où il est remplacé par Pere de Redorta, évêque de Vic (1146-1185). Entre 1192 et 1195, plusieurs Aragonais deviennent procureurs: Lope Eximínio, Assalito de Gudal et Guillermo de Arbanès. Ces deux derniers exercent cette charge de façon collégiale. En 1179, García de Resa souscrit à un acte comtal en tant que *major iudex* ou juge mage, c'est-à-dire l'autorité judiciaire suprême de Provence. Tout au long de la seconde moitié du XII^e siècle, Arnal de Palou, ex-chanoine du chapitre de Barcelone, apparaît comme l'un des membres principaux de la cour des comtes. Nombreux semblent, en outre, les chevaliers venus d'outre-Pyrénées pour représenter la nouvelle dynastie à l'échelon local. Plusieurs d'entre-eux deviennent les bailes ou agents du comte dans maintes villes de Provence: Iohan de Artasona l'est à Aix, Pons de Brugueres à Marseille et Ramon de Perella à Arles. D'autres reçoivent des châteaux et des terres dans des points de la géographie provençale qui revêtent une importance stratégique particulière. Ramon de Vilaseca est ainsi seigneur de la Roque-d'Anthéron, *castrum* situé sur les rives de la Durance, à la frontière du comté de Forcalquier. Rodrico de Cascante possède, à la suite d'une donation d'Alphonse I^{er}, les villages de Vilhosc, sis près de Sisteron, et du Chaffaut, situé dans la région de Digne, dans un pays où l'autorité catalane est plus que chancelante. De même, en 1200, Alphonse II inféode les Arcs, Trans, la Motte et les Esclans à Geral de Vilanova; ces fiefs se trouvent dans la vallée de l'Argens, en Provence orientale. Aussi bien à l'éche-

⁵⁷ Nous avons repris, dans les paragraphes précédents, les conclusions de notre article «Els fonaments socials de la dominació catalana a Provença sota Alfons el Cast (1166-1196)» à paraître dans *Acta Historica Archaeologica Mediaevalia*, 1984, t.V.

LE DOMAINE COMITAL AU XIIe SIECLE



lon central que local, les cadres politiques du comté sont pour la plupart d'origine catalane ou aragonaise⁵⁸.

D'autres étrangers collaborent à affermir le pouvoir de la maison de Barcelone entre Rhône et Durance. La ville et la seigneurie de Montpellier, alliée traditionnelle des Catalans dans leur expansion languedocienne, leur fournit l'aide nécessaire pour leurs campagnes. Souvenons-nous du mariage de Bérenger Raimon avec Béatrice, comtesse de Melgueil et pupille du seigneur de Montpellier, et des guerres qui se déroulent pour contrôler l'atelier monétaire de Mauguio dans les années trente du XII^e siècle. Guilhem VII de Montpellier (1149-1172) joue de même un rôle décisif dans l'installation d'Alphonse I^{er} sur le trône de Provence: une charte de 1166 le présente en tant que «tuteur et procureur» du jeune comte-roi. Entre 1177 et 1178, son frère Gui Guerrejat devient à son tour procureur de Provence. Un banquier montpellierain, Guilhem Léteric subventionne à cette date les opérations militaires d'Alphonse I^{er}. Certains habitants de Montpellier tirent profit de la prépondérance catalane. Ainsi, Guilhem Adalguer, membre de l'entourage des seigneurs de cette ville, reçoit des mains d'Alphonse I^{er} le droit de frapper la monnaie provençale en 1173⁵⁹. En outre, nombreux ont dû être les chevaliers montpellierains à percevoir les soldes attachées aux offices de l'administration de Provence.

4. Naissance d'un appareil étatique

Sous l'impulsion de ce personnel politique étranger, les institutions publiques se développent considérablement en Provence. Au sommet de la hiérarchie du pouvoir, le comte, trop souvent absent, délègue ses attributions à un procureur ou baile de Provence. Ce vice-roi est presque toujours une personnalité extérieure au comté. Ses mandats dépassent rarement la période de deux années, eu égard à la trop grande puissance que cette charge lui procure. C'est sans doute pour répartir les attributions extrêmement étendues du procureur de Provence entre plusieurs personnages qu'Alphonse I^{er} institue en 1178 un conseil de régence de quatre membres, sans l'accord desquels son jeune frère Raimon Bérenger, devenu comte de Provence par interim, ne peut prendre aucune décision politique d'importance. Les quatre conseillers connus —l'archevêque d'Aix, Porcel d'Arles, Guilhem Raimon Gantelme et Blacas d'Aups—, sont des Provençaux. Cette origine géographique des titulaires de ce conseil collégial mérite d'être relevée. Il s'agit là de rares autochtones ayant participé au gouvernement de Provence. C'est pourquoi le conseil de régence a été la seule institution à répondre au «pactisme» dont, d'après certains auteurs, le peuple catalan aurait fait preuve à l'égard des pays qu'il dominait⁶⁰.

Tout au long du XII^e siècle, le système judiciaire du comte s'affine, alors que le pouvoir de juger et de punir échappe progressivement aux détenteurs de la seigneurie banale. A partir de 1179 au moins, un juge mage de Provence siège avec le comte dans son plaïd. Quand le roi se trouve dans la péninsule ibérique, il devient l'instance supérieure pour la justice du comté. Garcia de Resa, Guilhem Bernat d'Aix et le catalan Pons d'Osor, notaire d'Alphonse I^{er}, occupent

⁵⁸ M. AURELL, «Le personnel politique catalan et aragonais d'Alphonse I^{er} en Provence (1166-1196)», *Annales du Midi*, 1981, pp. 132-139.

⁵⁹ AURELL, «Els fonaments...».

⁶⁰ J. VINCES i VIVES, *Noticia de Catalunya*, Barcelone, 1969, pp. 128-129.

cette charge sous le règne du premier comte-roi⁶¹. De plus en plus, les légistes professionnels rendent justice dans le tribunal comtal⁶². La cour aixoise ressemble ainsi à la cour barcelonaise, où le rôle principal est réservé depuis la début du XIIe siècle à des juges ayant fait des études en droit⁶³. Ces fonctionnaires récupèrent des attributions que les princes ont perdues depuis plusieurs décennies. Dépossédés de leurs pouvoirs judiciaires, les seigneurs locaux se soumettent au fil des années à la nouvelle dynastie.

Toutefois, les premiers comtes de la maison de Barcelone n'utilisent pas de façon systématique les institutions féodo-vassaliques pour s'attacher les sires provençaux⁶⁴. La thèse récente de G. Giordanengo a fait ressortir le caractère marginal des manifestations du droit féodal dans les actes de la chancellerie comtale. En vue de faire reconnaître leur domination, Raimon Bérenger III et son fils ont seulement recours à deux reprises à des serments collectifs de fidélité, d'après la teneur desquels les fidèles ne s'engagent guère qu'à ne point nuire au comte. Ces serments ont été prêtés en 1113 et 1147, à la suite d'une campagne militaire, très souvent par les vaincus des guerres. A quelques exceptions près, les rares textes d'hommage pour un bien, qui nous soient parvenus de la première moitié du XIIe siècle, ne concernent que des fiefs de reprise; ce sont bien là des seigneuries hommées pour la première fois⁶⁵. Alphonse Ier suit la même politique que ses prédécesseurs. Sous son règne encore «on est loin d'une utilisation consciente de la pyramide féodale pour contrôler les seigneurs»⁶⁶. Les institutions que le premier comte-roi encourage sont bien plus empreintes de droit romain que de droit féodal. Pour les comtes de Provence, le lien personnel, issu du serment de fidélité, prime sur le lien réel ou féodal, qui devrait découler de l'attribution d'un fief⁶⁷. Quoi qu'il en soit, le comte, de plus en plus fort, peut se passer de l'aspect contractuel de la féodalité pour imposer unilatéralement les contraintes de sa domination aux grands.

Les transformations suivies par l'institution des bailes domaniaux des comtes est significative du contrôle direct que, chaque jour davantage, les Catalans exercent sur les seigneuries des sires provençaux. A l'origine, ces bailes étaient des simples intendants du domaine propre du comte. Leurs attributions ne dépassaient guère la cadre domestique: ils géraient ses exploitations agricoles, encaissaient les redevances sur ses tenanciers, assuraient le ravitaillement de sa suite au cours de ses haltes dans ses seigneuries... Dans l'espace restreint de ce domaine, il leur revenait des fonctions de police voire de justice. Or, tout au long du XIIe siècle, les pouvoirs des bailes locaux ne cessent d'augmenter. Sous Alphonse Ier, leur rayon d'action dépasse largement les limites étroites des seigneuries comtales. Ces bailes nombreux ne sont plus des modestes gérants d'un

⁶¹ R. BUSQUET, «Le Moyen-Age», *Encyclopédie Départementale des Bouches-du-Rhône*, Paris-Marseille, 1924, pp. 530-532.

⁶² J.-P. POLY, «Les légistes provençaux et la diffusion du droit romain dans le Midi», *Mélanges R. Aubenas*, Montpellier, 1974, pp. 613-635.

⁶³ F. VALLS i TABERNER, «La cour comtale barcelonaise», *Revue Historique de Droit Français et Etranger*, 1935, p. 674.

⁶⁴ Contrairement aux idées développées par J.-P. POLY (*La Provence...* pp. 346-359) dans un chapitre intitulé «L'affermissement du lien vassalique».

⁶⁵ G. GIORDANENGO, *Le droit féodal dans les pays de droit écrit. L'exemple de la Provence et du Dauphiné*, Thèse multigraphiée, Montpellier I, 1981, pp. 30-32 et p. 72.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 77.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 77-85.

domaine. Leurs fonctions judiciaires et fiscales s'étendent désormais aux seigneuries voisines où, au nom d'un *merum imperium* réservé au comte, ils déposent les grands des pouvoirs acquis à la faveur de l'«anarchie féodale». Cette évolution aboutit à l'apparition de la *bajulia*, véritable circonscription administrative mentionnée pour la première fois dans un texte de 1209⁶⁸. Dans ce nouveau cadre géographique, les bailes récupèrent au profit du comte des taxes que les nobles de Provence usurent depuis au moins deux siècles.

Parmi les droits les plus enrichissants que les sires ont dérobés au prince, il se trouve le droit d'albergue (*alberga, hospitium*). Au XIII^e siècle, le comte retrouve l'exclusivité de l'exercice de ce droit de gîte, dont il exige, contrairement à ses anciens détenteurs, le versement en espèces. En 1150, victorieux de la guerre contre les Baux, Raimon Bérenger demande dix mille cinq cents sous aux membres de cette famille pour les albergues dont ils ont joui de façon illégale pendant dix ans⁶⁹. Récupérer les cavalcades (*cavalcata, ostis*) devient également un procédé par le biais duquel le Barcelonais s'introduit au cœur même de la seigneurie banale. Ce service oblige chaque année les grands et les communes à fournir une aide coûteuse en hommes armés au comte. Les seigneurs et leurs chevaliers sont ainsi encadrés dans l'ost comtal où ils perdent, bon gré, mal gré, leurs velléités de révolte. De même, en tentant de se réserver une partie de la justice seigneuriale, le comte s'attaque de front à ceux dont les ancêtres usurpèrent le ban. Albergue, cavalcade et justice apparaissent comme des droits régaliens qu'aucun grand ne saurait percevoir à son profit ni refuser au prince sans commettre un crime de lèse majesté.

Contrairement aux précédents, l'intérêt d'autres services est plus économique que politique. C'est le cas, dans une période d'essor commercial, de nombreux droits des comtes de Provence sur les marchés (*leuda*), les péages (*pedaticum*), les bacs sur les rivières (*passagium*), l'ancrage des navires (*ribaticum*), ou leurs épaves (*naufragium*)⁷⁰. Aussi payante devait être l'exploitation des salins, enjeu économique des guerres baussenques. La lettre que Ramon de Molnells adressa en 1150 à Raimon Bérenger témoigne des visées que les Catalans avaient sur ce produit, dont ils essayèrent d'instaurer le monopole comtal bien avant l'apparition de la gabelle angevine⁷¹. Plus exceptionnelles sont les amendes perçues sur les sires ou les villes rebelles, qui renflouent d'un seul coup les coffres du comte. De même, les prêts que des prélats et des chevaliers urbains accordent aux Catalans permettent de couvrir les frais des campagnes militaires. Des emprunts contractés auprès des banquiers montpellierains incitent à penser que ni l'exploitation du domaine propre des comtes ni la perception des redevances provençales ne suffisent à équilibrer le budget d'une domination que des guerres persistantes rendent probablement déficitaire⁷². L'or catalan contribue-t-il à faire face aux dépenses de l'expansion en Provence?

⁶⁸ BUSQUET, «Le Moyen...», pp. 528-530. Cf. sur l'état de cette institution en Catalogne: A.-M. ARAGO, «La institución *baiulus regis* en Cataluña en la época de Alfonso el Casto», *VII Congreso de Historia de la Corona de Aragón* (1962), t. III, pp. 137-141.

⁶⁹ Poly, *La Provence...*, pp. 344-345.

⁷⁰ E. BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence*, Paris, 1969, p. 5.

⁷¹ J. de ROMEFORT, «Aux origines provençales de la gabelle: le monopole du sel à Tarascon en 1150», *Provence Historique*, 1956, pp. 59-63.

⁷² Cf. l'interprétation d'un *servitès* de Girault de Luc dans le sens du déficit de la politique barcelonaise en Provence par VENTURA, *Alfons...*, pp. 209-211.

La réponse à cette question semble affirmative dans la mesure où les Catalans réussirent là où leurs prédécesseurs avaient échoué. Dans une atmosphère hostile, aux prises avec la réaction nobiliaire à l'intérieur du comté et avec des guerres contre Toulouse sur ses frontières, les comtes de la maison de Barcelone parviennent à instaurer leur domination en Provence. Tandis qu'ils développent de nouveaux organes de gouvernement, ils jettent les fondements d'un appareil étatique qui atteindra son apogée sous l'administration angevine. Pour parvenir à leurs fins, ils n'hésitent pas à faire appel à des chevaliers catalans et aragonais qui accaparent les postes du gouvernement central et local du comté. Collaborent aussi à l'installation de la nouvelle dynastie en Provence quelques chevaliers, issus pour la plupart du patriciat urbain récemment enrichi dans les villes du Bas-Rhône, et des ecclésiastiques, conscients que la réinstauration de l'ordre politique facilite le succès total de la réforme grégorienne. A la fin de notre période, les Catalans réussissent à donner une assise solide à leur expansion dans le comté. Leur triomphe se réalise au détriment de certaines couches de la société provençale parmi lesquelles se trouve l'ancienne aristocratie déchue et sa clientèle.

Dans ce contexte, peut-on adhérer aux thèses de l'unanimité retrouvée par peuple provençal autour de la maison de Barcelone qu'une historiographie romantique a longtemps développées? Doit-on transférer le modèle du «pactisme» catalan aux contrées situées entre Rhône et Durance, alors que nous connaissons l'origine ibérique des cadres politiques du comté? A-t-on le droit de présenter la cassure qui divise la Catalogne et le monde d'Oc, au cours de la première moitié du XIII^e siècle, en tant qu'un accident historique provoqué par le désastre de Muret et l'inconscience des nouveaux comtes? Ces questions, qu'une vieille historiographie posa à nos sources, ne sont plus de mise dans le cadre d'une approche différente de l'expansion catalane en Provence, fondée sur les méthodes de l'histoire sociale.

DEBAT

A. Riera Melis:

M'estranya que Martí Aurell no insisteixi més en el perill que significava Gènova per a la consolidació del domini català a Provença. Llegint els *Annales Ienuenses* m'he adonat que durant el segle XII, fins i tot una mica abans, Gènova ja té un projecte molt clar respecte a les costes de Provença i del Llenguadoc. De fet, no hi ha cap conflicte important en aquesta zona, sobretot marítim, sense la participació genovesa.

Gènova s'aprofita d'uns contractes de comerç molt favorables mentre no s'hi produeix una concentració de poder feudal. Per exemple, els genovesos controlen en gran mesura les salines de la zona i posen condicions molt dures a Marsella, Narbona, etc. És evident, doncs, que el domini català sobre Provença no els interessava de cap manera.

M. Aurell:

En efecte, la qüestió de les salines és molt important a la Provença del segle XII, fins al punt que juga un paper clau en les guerres bausenques. Els Foix i els Baus, per exemple, són velles famílies aristocràtiques que malden per mantenir el control d'aquells estanys i es revolten moltes vegades contra els catalans. Ara bé, pels provençals es tracta d'un comerç passiu, perquè ni tan sols Marsella se'n beneficia clarament fins a la primera meitat del segle XIII.

En definitiva, tal com diu el professor Antoni Riera, segur que Provença era un terreny privilegiat per a la colonització genovesa.

J.-P. Rubiés:

¿Quins eren els grups socials més interessats en la penetració catalana a Provença?

M. Aurell:

Hi ha la noblesa, certament, sobretot les famílies pobres de la noblesa, que a Provença trobaven castells, llocs a l'administració, etc. La burgesia, per la seva banda, hi té molts interessos comercials. A l'Arxiu de la Corona d'Aragó es conserva una carta de Ramon de Molnells, batlle de Ramon Berenguer III, que expressa clarament l'interès per controlar el comerç de la sal: «a veure si guanyem la guerra dels Baus —ve a dir—, perquè aleshores dominaríem totes les salines de la Camarga». De tota manera, només he trobat comerciants catalans instal·lats a Marsella d'ençà del 1190. Caldria fer-ne l'estudi des de Barcelona. A Provença hi ha poca documentació relativa a les activitats mercantils de la burgesia catalana.

A. M. Mundó:

¿Què en penseu del fet que entre els anys 1060 i 1080 s'iniciés la subjecció dels monestirs catalans a monestirs occitans i provençals, provocada precisa-

ment pels mateixos comtes catalans? Ripoll, per exemple, passa cent anys sota la dominació dels abats de Sant Víctor de Marsella, a part d'altres monestirs més petits; les canòniques són donades a Sant Ruf d'Avinyó, etc.

Em fa l'efecte que es tracta d'un joc polític dels comtes catalans per atreure's els sectors eclesiàstics i laics d'Occitània i Provença al seu domini. ¿No us sembla que probablement concedeixen un cert poder sobre abadies que tenien grans feus a Catalunya per compensar els que ells volien obtenir a Provença i Occitània?

M. Aurell:

És una hipòtesi interessant, però s'hauria d'investigar. Que jo sàpiga, fins ara només s'han estudiat aquests lligams des del punt de vista religiós i, en efecte, potser s'ha oblidat massa el caràcter feudal de l'expansió.